



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et du Développement durable

Luxembourg, le **12 AOUT 2021**

Administration communale de Wiltz  
10, Grand Rue 8-  
**L-9530 WILTZ**

**N/Réf.: 95866**

Monsieur le Bourgmestre,

Je fais suite à votre requête réceptionnée le 10 mars 2020 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour la construction d'un belvédère en bois sur un fonds inscrit au cadastre de la commune de WILTZ: section WD de WEIDINGEN (Auf Bermichterknapp), sous le numéro 371/1426.

Bien que je ne m'oppose pas à la construction d'un belvédère en bois sur le fond mentionné ci-dessus, je tiens à vous informer que le belvédère pourra seulement y être construit sous condition que la nouvelle construction reprend l'aspect extérieur et les dimensions des anciens belvédères érigés en 1919, respectivement dans les années 1965-1967.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement, du  
Climat et du Développement durable

Mike Wagner  
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :  
- Arrondissement NORD  
- Commune de WILTZ